

**ADO**  
PRÉSIDENT 20/20

« Nous  
renouvelons  
notre ambition  
de construire avec  
vous, pour vous,  
une Côte d'Ivoire  
plus solidaire,  
une Côte d'Ivoire  
Meilleure. »

**UNE CÔTE D'IVOIRE  
SOLIDAIRE**  
PROGRAMME







# Sommaire

<b>EDITO</b>	<b>7</b>
<b>D'OÙ NOUS VENONS ?</b>	<b>10</b>
<b>NOTRE PROGRAMME 2021-2025</b>	<b>18</b>
<b>PILIER 1 : LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE</b>	<b>21</b>
1.1. SÉCURITÉ	22
1.2. PAIX ET COHÉSION SOCIALE	23
1.3. JUSTICE	23
1.4. CULTURE DU CIVISME ET DE LA CITOYENNETÉ	24
<b>PILIER 2 : LA CRÉATION DE RICHESSE, SOURCE D'EMPLOIS</b>	<b>25</b>
2.1. ACCÉLÉRATION DE LA CRÉATION DE RICHESSE	27
2.2. PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI	30
2.3. AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	31
2.4. POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	31
2.5. DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	32
<b>PILIER 3 : LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE</b>	<b>33</b>
3.1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES RÉGIONS	35
3.2. INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES	35
3.3. AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	36
3.4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	36



## **PILIER 4 : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ADMINISTRATION PLUS PERFORMANTE ET PLUS ENGAGÉE**

**37**

4.1. MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

**38**

4.2. DÉCENTRALISATION ET ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

**39**

4.3. TRANSFORMATION DE LA GOUVERNANCE

**39**

## **PILIER 5 : L'IVOIRIEN, AU CŒUR DE LA CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE**

**40**

5.1. RENFORCEMENT ET VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

**41**

5.2. PRÉSERVATION DU CAPITAL HUMAIN

**42**

## **LES MESURES CLÉS PAR CIBLE**

**44**

• FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ETAT

**46**

• CHAMPIONS NATIONAUX : PME ET GRANDES ENTREPRISES

**47**

• ARTISANS ET ENTREPRENEURS DU SECTEUR INFORMEL

**49**

• AGRICULTEURS

**50**

• FEMMES

**51**

• JEUNES

**52**

• FAMILLES VULNÉRABLES

**54**







# Édito

Mes Cher(e)s Compatriotes,

Ces neuf dernières années, nous avons, avec le gouvernement, donné le meilleur de nous-mêmes pour consolider la paix et la stabilité dans notre pays, pour relancer notre économie et renforcer le leadership de la Côte d'Ivoire dans la sous-région et dans le monde.

Nous avons travaillé à améliorer les conditions de vie de nos concitoyens.

Nous avons travaillé, sans relâche, pour chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien ; pour la Côte d'Ivoire, notre beau pays.

Les visites d'État que j'ai effectuées dans les 31 régions de notre pays m'ont permis de voir comment nos actions ont changé le quotidien de beaucoup d'entre vous et ont donné fière allure à de nombreuses localités. Nous avons aussi pu faire le point de ce qui reste encore à faire.

C'est fort de ces constats, que feu le Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, a mis en place, avec le gouvernement, un Programme social qui consolide les acquis de ces neuf dernières années et qui place le citoyen ivoirien au cœur de l'action de développement de l'État.

En effet, au cours de ces neuf dernières années, l'embellie économique de notre pays a surtout été portée par l'État, à travers des investissements massifs, nécessaires pour remettre notre pays sur les rails. Maintenant que cela est fait, nous allons passer à une autre étape.

Notre Programme pour la période 2021-2025 va accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire, avec une participation plus importante de toutes les forces vives de la nation, pour une croissance encore plus inclusive, vers une Côte d'Ivoire plus Solidaire.

Le Programme de la Côte d'Ivoire Solidaire a cinq piliers :

**- Le premier pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire, est le trio : Paix - Sécurité - Cohésion sociale.**

Nous allons consolider les acquis sécuritaires, renforcer la cohésion sociale pour que chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien continuent de vivre, en paix, où qu'ils se trouvent sur toute l'étendue du territoire national. Pour que les ivoiriens puissent planifier leur avenir, se projeter et investir sereinement. Parce que sans Paix, rien n'est possible.

**- Le deuxième pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire est la Création d'emplois.**

Cela passe par la transformation structurelle de notre économie, par l'industrialisation. Une création partagée de la richesse, portée par nos entrepreneurs, nos entreprises, grandes ou petites, nos agriculteurs, nos femmes, nos jeunes, nos artisans de tous les secteurs d'activités.

Pour y parvenir, l'État jouera pleinement son rôle de Chef d'orchestre, qui organise les secteurs pour la transformation économique, et accompagne le secteur privé national.

**- Le troisième pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire est la création d'un cadre de vie agréable et d'un environnement d'investissement attractif au niveau de chacune de nos régions.**

Il s'agira de renforcer la compétitivité de nos régions par un environnement des affaires plus favorable et des infrastructures économiques de qualité. Cela permettra aussi à chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien de continuer à bénéficier de conditions de vie meilleure, partout en Côte d'Ivoire.

**- Le quatrième pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire est le développement d'une administration plus performante et plus engagée.**

En effet, notre administration doit devenir un puissant catalyseur au service du développement du secteur privé, des régions et des citoyens. Cela va s'accompagner d'un renforcement de notre gouvernance, soutenue par une culture plus soutenue de la responsabilité et de la performance.

**- Le cinquième et pilier central : c'est l'Homme. L'Ivoirien au cœur de la Côte d'Ivoire Solidaire.**

En effet, l'Homme est la finalité, mais aussi le moyen pour atteindre notre ambition. Il s'agira de faire de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien, quelles que soient ses origines et ses conditions sociales, un acteur de développement épanoui, qui contribue, par son travail, à la création de richesse et au développement de notre beau pays. Cela suppose que l'Ivoirien soit en bonne santé, qu'il ait une bonne éducation et qu'il bénéficie d'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail. Chaque citoyen doit être imprégné des valeurs nationales et ses compétences doivent être valorisées dans la société. Aucun Ivoirien ne doit être oublié.

Comme vous le voyez, notre programme est ambitieux !

C'est un programme juste et noble.

Juste, parce que ce programme répond, avec exactitude et efficacité, aux préoccupations actuelles de nos populations et de notre pays.

Noble, parce que ce programme redonne encore plus d'espérance, plus d'assurance et plus de dignité à nos populations.

Ivoiriennes, Ivoiriens,  
Mes Cher(e)s Compatriotes,

Vous qui aspirez au meilleur pour notre pays, pour vos enfants et pour vous-mêmes...

Vous qui donnez le meilleur de vous-mêmes pour relever chaque jour les défis du quotidien,

Nous renouvelons notre engagement à vous donner le Meilleur.

Nous renouvelons notre ambition de construire avec vous et pour vous, une Côte d'Ivoire plus solidaire, une Côte d'Ivoire Meilleure.

**Je suis Alassane Ouattara, je suis candidat parce que je veux le meilleur pour notre pays.**

**Je suis candidat parce que je veux le meilleur pour chaque Ivoirienne, pour chaque Ivoirien.**

**Je sais, qu'ensemble, nous y parviendrons.**



Retrouvez l'intégralité de notre programme sur [www.ado2020.ci](http://www.ado2020.ci)

# D'où nous venons ?

Quelques éléments clés de notre bilan



## SANTÉ

- **Taux d'accès aux services de santé**

- 2012 : 44%
- 2019 : 69%

- **Couverture médicale**

- 2011 : 0,65 médecin pour 10 000 habitants
- 2019 : 1,4 médecin pour 10 000 habitants
  
- 2011 : 0,8 infirmier pour 5000 habitants
- 2019 : 2,3 infirmiers pour 5 000 habitants
  
- 2011 : 1 sage-femme pour 3000 femmes en âge de procréer
- 2019 : 2,7 sages-femmes pour 3000 femmes en âge de procréer

- **Quelques réalisations physiques**

- 10 hôpitaux et centres de santé généraux construits ;
- 623 centres de santé urbains et ruraux construits de 2011 à 2019 ;
- 22 CHR, 78 hôpitaux Généraux et 233 centres de santé urbains et ruraux réhabilités ;
- Le CHU d'Angré, l'hôpital Saint Joseph Moscati de Yamoussoukro,
- 11. 452 nouveaux agents de santé recrutés ;
- Le CHU d'Angré, l'hôpital Saint Joseph Moscati de Yamoussoukro, 9 nouvelles antennes de transfusion sanguine et 7 nouvelles antennes d'hémodialyse ont été rendus opérationnels, etc.



### ÉDUCATION

- **Taux brut de scolarisation au primaire (TBS)**

- 2011-2012 : 89,30%
- 2019-2020 : 100,03%

- **Taux net de scolarisation**

- 2011-2012 : 72,6%
- 2019-2020 : 91,50%

- **Indice de parité des filles**

- 2011 : 0,86 au primaire et 0,74 au secondaire
- 2019 : 1,01 au primaire et 0,95 au secondaire

- **Quelques réalisations physiques**

- 2 CAFOP construits à Bondoukou et San-Pedro, et 9 réhabilités.
- 79 344 personnels enseignants et d'encadrement recrutés au préscolaire, au primaire et au secondaire ;
- 36 775 classes du préscolaire et du primaire construites ;
- 277 lycées et collèges construits, dont le lycée d'Excellence Alassane Ouattara de Grand-Bassam ;
- 3 643 classes du préscolaire et du primaire, et 41 lycées et collèges réhabilités ;
- 91,50% d'enfants ont accès à l'école grâce à la gratuité de l'école contre 72,6%.

# D'où nous venons ?

Quelques éléments clés de notre bilan



## ÉLECTRICITÉ

### • Accès à l'électricité :

- 2011 : 1 million de personnes abonnées
  - 2019 : 2,4 millions de personnes abonnées
- Soit 1,4 million de familles abonnées en plus, ce qui représente 9 millions de personnes en plus ayant aujourd'hui accès à l'électricité.

### • Taux de couverture nationale à l'électricité :

- 2011 : 33,1%
- 2020 : 79,6%

### • Taux d'accès à l'électricité :

- 2011 : 72%
- 2019 : 93,84%



## EAU

### • Taux d'accès à l'eau potable dans les régions

- 2011 : 72,2%
- 2019 : 82%

Soit, 7 596 292 de personnes en plus, qui ont désormais accès à l'eau potable.

## Quelques éléments clés de notre bilan



### **FONCTIONNAIRES ET TRAVAILLEURS DU PRIVÉ**

- Déblocage des salaires après 25 ans ;
- Augmentation moyenne de + de 50% du salaire brut des enseignants et du corps médical ;
- Augmentation du SMIG de + 64%.



### **CRÉATION D'EMPLOIS ET FINANCEMENT DE PROJETS**

#### **EMPLOIS**

- 3 millions d'emplois créés depuis 2011, dont près de 850 000 emplois formels ;

#### **JEUNES**

- 330 000 jeunes insérés dans le monde du travail.

#### **FEMMES**

- 215 000 projets financés grâce au FAFCI ;
- 100 000 projets financés grâce aux Ministères compétents.

# D'où nous venons ?

Quelques éléments clés de notre bilan



## AGRICULTURE

- 23 000 milliards de F CFA redistribués sur la période 2012-2018 aux producteurs de cultures vivrières ;
- 9 239 milliards de francs CFA de revenus redistribués sur la période 2012-2018 aux producteurs de café-cacao ;

- **Leader mondial des cultures de rente et puissance agricole mondiale :**

- Cacao : 2 millions de tonnes en 2019, 40% de la production mondiale
- Anacarde : 738 000 T en 2018 (20% de la production mondiale)
- Caoutchouc naturel et l'huile de palme.

- **Production de produits vivriers**

- 2011 : 11,627 millions de tonnes
- 2018 : 18 millions de tonnes

- **Production rizicole**

- 2011 : 984 000 tonnes de riz blanchi en 2012
- 2018 : 1,304 million de tonnes en 2018, soit 32.52% de hausse

## Quelques éléments clés de notre bilan



### PONTS ET ROUTES

- 25 ponts et échangeurs construits ;
- 11 ponts en cours de construction ou de réhabilitation ;
- 115 km d'autoroutes construites ;
- Plus de 5906 kilomètres de routes interurbaines, de voiries et de routes neuves, construites ou renforcées ;
- Plus de 3 736,5 kilomètres de routes interurbaines, de voiries urbaines et de routes neuves en cours de construction, de renforcement ou de bitumage ;
- Et plus de 41 400 km de routes et de pistes rurales réhabilitées pour faciliter la vie de nos parents paysans.



### PAUVRETÉ

- **Taux de pauvreté**
  - 2011 : 55%
  - 2018 : 39,4%
- **Taux d'insécurité alimentaire**
  - 2011 : 12%
  - 2018 : 10%

### RICHESSSE NATIONALE

- **PIB/hbt**
  - 2010 : 1.213\$
  - 2019 : 2.286\$

# D'où nous venons ?

Quelques éléments clés de notre bilan



## NEUF ANNÉES CONSÉCUTIVES DE PAIX DEPUIS LA MORT DU PÈRE FONDATEUR

### AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ

- Réforme du secteur de la Sécurité ;
- Création du Conseil National de Sécurité (CNS) ;
- Création du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO) ;
- Finalisation du Programme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) ;
- Baisse de l'indice de sécurité de 4 en 2011, à 1,1 en 2019.

### AU NIVEAU INSTITUTIONNEL

- **2011** : Création de la commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), aujourd'hui Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire (CONARIV) ;
- **2012** : Création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, aujourd'hui, Conseil National des Droits de l'Homme (CNDHCI) ;
- **2013** : Création de la Cellule Nationale d'Enquête et d'Instruction (CNEI), en charge des enquêtes et des procédures judiciaires sur les crimes de la crise post-électorale ;
- **2013** : Création du programme national de cohésion sociale.

### **AU NIVEAU DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES**

- L'indemnisation de toutes les familles des victimes décédées au cours des crises survenues (4242 familles) ;
- Prise en charge psychologique de 1878 victimes de la crise post-électorale de 2011 et des autres victimes survenues à la date du 12 août 2020 ;
- La fourniture de prise en charge scolaire aux élèves issus de familles vulnérables du fait des conflits, tensions et violences ;
- La fourniture d'activités génératrices de revenus au profit des victimes en situation de vulnérabilité du fait des crises ;
- Retour en Côte d'Ivoire de près de 300.000 Ivoiriens, déplacés du fait de la crise ;
- La réinsertion économique des personnes rapatriées ;
- Réintégration des réfugiés fonctionnaires et agents de l'État dans leur corps d'origine ;
- Dégel des avoirs de plusieurs personnalités ;
- Ordonnance d'amnistie au profit des personnes condamnées ou poursuivies pour des infractions en lien avec la crise post-électorale.



# NOTRE PROGRAMME 2021-2025



# La Côte d'Ivoire Solidaire





# PILIER 1 :

**LA CONSOLIDATION  
DE LA PAIX, DE  
LA SÉCURITÉ ET DE  
LA COHÉSION SOCIALE**

# ➔ Une Côte d'Ivoire solidaire : La stabilité

Le premier pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire, c'est le trio :

**Paix - Sécurité - Cohésion.**

Nous allons consolider les acquis sécuritaires, renforcer la cohésion sociale pour que chaque ivoirien et chaque ivoirienne se sentent libres et en paix où qu'il se trouve sur toute l'étendue du territoire national, pour qu'il puisse planifier son avenir, se projeter et investir sereinement, parce que sans Paix, rien n'est possible.

## NOS MESURES CLÉS :

### 1.1 - SÉCURITÉ

#### **Amélioration des capacités techniques et intensification de la lutte contre l'insécurité**

- Poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire ;
- Poursuite de l'extension, de la réhabilitation et de l'équipement de commissariats, de districts de police, de préfectures, de casernes ;
- Digitalisation de la police par la modernisation de la base de données de la Police nationale, interconnexion des services de Police ;
- Construction d'un Commissariat de Police par chef-lieu de département ;
- Construction d'une Brigade de gendarmerie dans toutes les sous-préfectures ;
- Extension de la vidéosurveillance à l'ensemble des sites majeurs tant dans le district d'Abidjan, qu'à l'intérieur du pays ;
- Augmentation des effectifs des structures en charge de la lutte contre la cybercriminalité (DITT, ARTCI) ;
- Construction et équipement de l'académie internationale de lutte contre le terrorisme.

## Amélioration des conditions de vie de nos forces

- Amélioration des conditions de retraite des forces de défense et de sécurité ;
- Restructuration, redynamisation du Fonds de la Police Nationale et du Fonds de Prévoyance Militaire ;
- Accession à la propriété immobilière (programme de logements/ achats directs, location-vente, etc.) ;
- Poursuite de l'extension et de la réhabilitation des cités policières.

## 1.2 - PAIX ET COHÉSION SOCIALE

- Renforcement du rôle de la Médiature de la République et de la Chambre des Rois et des Chefs traditionnels dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que dans le renforcement de la cohésion sociale ;
- Amélioration du climat social entre les populations elles-mêmes, entre les populations et l'administration, et entre les populations et les forces de défense et de sécurité ;
- Modernisation de la gestion des archives de l'identification et de l'Etat civil.

## 1.3 - JUSTICE

- Renforcement de l'indépendance de la justice par la finalisation de la réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature et l'adoption d'un nouveau statut des magistrats ;
- Adoption d'un code de déontologie des magistrats et d'un code de déontologie du personnel judiciaire ;
- Renforcement des capacités et de l'intégrité du secteur judiciaire ;
- Restauration de la confiance des justiciables et des investisseurs économiques dans nos institutions judiciaires ;

- Création de nouvelles juridictions et de nouveaux établissements pénitentiaires ;
- Renforcement des voies de règlement des litiges commerciaux avec la construction de juridictions de Commerce à Abidjan, Bouaké et San-Pédro ;
- Achèvement de la construction de la cité judiciaire de Yamoussoukro ;
- Adoption d'un projet de loi pour l'amélioration de l'assistance judiciaire et juridique pour faciliter l'accès de tous à la justice ;
- Création d'un système d'information et de communication judiciaires accessibles aux citoyens.

## 1.4 - CULTURE DU CIVISME ET DE LA CITOYENNETÉ

- Développement de programme de formation citoyenne sur le respect des Institutions de la République et des biens publics, afin que chaque citoyen s'associe au développement de la nation ;
- Promotion et vulgarisation du volontariat, du bénévolat, de la culture démocratique, du civisme et de la citoyenneté ;
- Développement de programmes de service civique plus performants à l'attention de la jeunesse ;
- Création de centres de service civique dans tous les pôles principaux du pays.



# PILIER 2 :

**LA CRÉATION  
DE LA RICHESSE,  
SOURCE D'EMPLOIS**

# → Une Côte d'Ivoire solidaire : La création de la richesse

**Le deuxième pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire est la création de la richesse, source d'emplois.**

Cela passe par la transformation structurelle de notre économie, notamment par l'industrialisation.

Une création partagée de la richesse nationale, portée par nos entrepreneurs, nos entreprises, grandes ou petites, nos agriculteurs, nos femmes, nos jeunes, nos artisans de tous les secteurs d'activités.

Pour y parvenir, l'Etat jouera pleinement son rôle de Chef d'orchestre et va :

- 1.1. Accélérer la création de richesses ;**
- 2.2. Promouvoir le secteur privé comme moteur de la croissance et de l'emploi ;**
- 2.3. Améliorer le financement de l'économie ;**
- 2.4. Poursuivre l'amélioration du climat des affaires ;**
- 2.5. Renforcer les infrastructures économiques ;**
- 2.6. Développer l'économie numérique.**

# NOS MESURES CLÉS :

## 2.1- ACCÉLÉRATION DE LA CRÉATION DE RICHESSES

### ■ Secteur 1 - Agriculture, ressources animales et halieutiques et chaînes agro-alimentaires :

- Sécurisation du foncier rural ;
- Modernisation et professionnalisation de l'agriculture ;
- Professionnalisation des producteurs et renforcement des services financiers et des services d'assurances des risques agricoles ;
- Construction de laboratoires de recherche et de contrôle qualité (Cacao, Café, Palmier à Huile ;
- Vulgarisation de la recherche appliquée pour de hauts rendements ;
- Amélioration de l'accès au financement des agriculteurs ;
- Renforcement de l'accès aux infrastructures de base ;
- Renforcement de l'accessibilité des petits paysans aux intrants et matériel végétal performant à haut rendement ;
- Accélération de la transformation des chaînes de valeur rizicole et du manioc ;
- Promotion d'une aquaculture et d'une pisciculture compétitives, et développement des infrastructures de production, de transformation, de conservation des produits animaux et halieutiques à travers la promotion d'élevages modernes.

### ■ Secteur 2 - Préservation de l'environnement et protection de nos forêts :

- Meilleure valorisation et protection des forêts classées ;
- Renforcement des filières vertes ;
- Renforcement de la résilience du littoral ;
- Développement d'un plan national d'investissement multisectoriel, incluant les points chauds de la dégradation côtière (Assinie, Grand-Bassam, Abidjan, Grand-Lahou et San-Pédro).

## ■ Secteur 3 - Industrie, commerce et artisanat :

- Mise en place d'une politique volontariste de l'Etat pour la fabrication locale de produits industriels ;
- Sécurisation du foncier industriel pour la création de zones industrielles dans chacune des régions ;
- Facilitation à l'accès des locaux aux matières premières ;
- Poursuite de la facilitation de l'accès des PME à la commande publique ;
- Développement d'une industrie automobile en Côte d'Ivoire : usines de montage ;
- Création d'usines d'Assemblage d'équipements de transport, de matériels électroniques et médicaux ;
- Intégration des principales matières premières dans la chaîne des valeurs mondiales (cacao, coton, anacarde, hévéa, etc.)
- Élaboration et mise en œuvre du programme de développement du commerce intérieur prévoyant l'assainissement du secteur du commerce et la suppression des monopoles de fait dans certaines filières (bois, viande, poisson, commerce de détail) et insertion des nationaux ;
- Restructuration des organes de promotion des produits « Made in Côte d'Ivoire » à l'exportation.

## ■ Secteur 4 - Mines et hydrocarbures :

- Création de Pôle intégré « **downstream** » aux normes internationales sur les activités raffinage / trading / stockage pour assurer l'approvisionnement national et à l'hinterland ;
- Développement d'une carte géologique du pays qui sera accessible à tous les investisseurs ;
- Intensification de la répression contre l'orpaillage clandestin et extension du déguerpissement à l'ensemble du territoire national en relation avec les services judiciaires ;
- Renforcement de l'encadrement des artisans miniers à travers la création de chantiers-écoles ;

- Intensification des campagnes de promotion du bassin sédimentaire ivoirien auprès de nouveaux majors pétroliers et des investisseurs locaux ;
- Amélioration de la compétitivité du corridor ivoirien pour se positionner en hub pétrolier de la sous-région.

## ■ Secteur 5 - Industrie du tourisme, des arts et des loisirs :

### Tourisme :

- Formation de professionnels dans le secteur du tourisme ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement touristique baptisée « **Sublime Côte d'Ivoire** » ;
- Réalisation sur l'ensemble du territoire national d'infrastructures et de lieux d'expression culturelle ;
- Construction de la bibliothèque dénommée « **Bibliothèque de la Renaissance Africaine** » à Abidjan dans le cadre de notre politique de promotion et de valorisation du livre, ainsi que de la maison du cinéma ;
- Création de zones d'intérêt touristiques prioritaires et protégées ;
- Construction de la cité de la culture, des sciences et techniques à Yamoussoukro,

### Sport :

- Construction des infrastructures de la CAN 2023 (stades de 40 mille places à Bouaké, 25 mille places à Korhogo, San-Pédro et Yamoussoukro, 8 cités CAN) ;
- Création de centres de loisirs et réhabilitation des infrastructures sportives ;
- Développement d'une politique de détection des talents en milieu scolaire et universitaire.

## 2.2 - PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ COMME MOTEUR DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI

### Développement et promotion des champions nationaux

- Promotion et prise de participation dans des « joint-ventures » pour la transformation des produits nationaux et le développement de labels nationaux : **Made in Côte d'Ivoire** ;
- Appui direct aux PME nationales en milieu rural/agricole et urbain, afin d'accroître leurs capacités d'investissement et de production, de commercialisation et ainsi de génération de revenus et de création d'emplois ;
- Facilitation de l'accès au crédit et renforcement des capacités d'absorption des PME.

### Entrepreneuriat en milieu urbain

- Mise en œuvre d'un programme de formation des jeunes opérateurs en milieu urbain à travers un système de reconversion ou de formation qualifiante ciblant les métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, l'habillement, l'habitat, le numérique et le tourisme ;
- Facilitation de l'accès à l'habitat, notamment à travers des mécanismes de promotions immobilières et de location-vente adaptés aux milieux urbains.

## 2.3 - AMÉLIORATION DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

- Renforcement du Partenariat Public-Privé ;
- Renforcement de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de l'économie ;
- Élargissement de l'assiette fiscale pour mobiliser les ressources propres nécessaires au financement de l'économie ;
- Mobilisation de l'Épargne domestique ;
- Financements innovants et alternatifs ;
- Développement de nouveaux produits et services financiers innovants ;
- Poursuite du développement du capital risque pour le financement des PME ;
- Renforcement des financements spécialisés de promotion sectoriels (Agriculture, Industrie, Habitat) ;
- Approfondissement du marché financier ;
- Mise en place d'un marché hypothécaire ;
- Renforcement de la sécurisation du foncier urbain.

## 2.4 - POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

- Accélération des réformes engagées pour améliorer l'environnement des affaires, notamment dans le cadre du Doing Business, du Millénium Challenge Corporation ainsi que l'Open Gouvernement Partnership (OGP) ;
- Mise en place d'un système d'information géographique du foncier urbain et rural pour une modernisation en profondeur du cadastre ivoirien et la consolidation des droits de propriété ;
- Mesures de suivi et d'accompagnement des intentions d'investissements étrangers ;
- Renforcement de la prévention et de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

## 2.5 - DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

- Accélération de la digitalisation de l'administration, des démarches administratives et du secteur privé ;
- Vulgarisation des TIC auprès de toutes les couches de la population, en offrant un accès à coût réduit à Internet ;
- Amélioration de la qualité du service et couverture intégrale du territoire en téléphonie et Internet haut-débit avant 2025 ;
- Généralisation de l'accès à Internet haut débit aux ménages (le last mile) ;
- Réforme du cadre juridique du VITIB et mise en œuvre de son plan de développement ;
- Augmentation des capacités de formation d'ingénieurs et techniciens spécialisés en IT et en Télécommunication des structures publiques et privées d'enseignement de l'informatique et des TIC ;
- Mise sur pied du programme « Digital Abidjan » hub numérique francophone de l'Afrique de l'Ouest ;
- Mise à disposition de l'Internet gratuit dans tous les établissements d'enseignement et de santé publics ;
- Création de réseau d'écoles de reconversion au numérique ;
- Formation de plus de 75 000 ingénieurs et techniciens spécialisés au digital d'ici 2030 ;
- Création des incubateurs d'entreprises et de startups ;
- Création du E-agriculture et digitalisation de la chaîne de valeur agricole ;
- Mise en place du Data Center national.



**PILIER 3 :**  
**LE DÉVELOPPEMENT  
DES RÉGIONS ET  
L'AMÉLIORATION  
DU CADRE DE VIE**

# → Une Côte d'Ivoire solidaire : Une compétitivité accrue de l'économie

Le troisième pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire est la création d'un cadre de vie agréable et un environnement d'investissement attractif au niveau de chacune de nos régions. Il s'agira de renforcer la compétitivité de nos régions par un environnement des affaires plus favorable et des infrastructures économiques de qualité. Cela permettra aussi à chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien de continuer à bénéficier de conditions de vie meilleure, partout en Côte d'Ivoire.

## NOS MESURES CLÉS :

### 3.1- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES RÉGIONS

- Mise en œuvre effective du programme de développement de pôles économiques compétitifs et de villes secondaires ;
- Création des conditions qui permettent aux entreprises d'identifier efficacement les régions ou villes où elles peuvent générer les meilleurs rendements économiques ;
- Création du Guichet Unique Intersectoriel ou Centre de Ressources, pour faciliter l'accès à l'information technique et financière et fournir l'assistance nécessaires aux entreprises installées ou qui désirent s'installer dans les régions ;
- Poursuite du développement de zones industrielles dans les régions ;
- Amélioration des mécanismes pour accroître le recouvrement des impôts et taxes locaux ;
- Approfondissement et institutionnalisation de mécanismes de collaboration entre les régions et les communes.

## 3.2 - INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

### Transport

- Extension du réseau routier bitumé, reliant toutes les capitales départementales en routes praticables en toutes saisons ;
- Relance du développement et de l'extension du réseau ferroviaire ;
- Conception, financement et exploitation du nouvel aéroport international de San-Pédro et son aérocité ;
- Renforcement des capacités des infrastructures portuaires pour soutenir la politique d'amplification du volume des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le reste du monde ;
- Renforcement de la compagnie Air Côte d'Ivoire et développement de l'aérocité pour consolider la position de hub aéroportuaire d'Abidjan ;
- Amélioration de la fluidité routière ;
- Augmentation de l'offre de transports multimodales notamment le transport lagunaire sur Abidjan.

### Électricité

- Electrification de toutes les localités de la Côte d'Ivoire à fin 2025 pour porter le taux de couverture à 100% ;
- Poursuite du Programme Electricité Pour Tous (PEPT) qui favorisera l'accès à l'électricité à 200 000 ménages par an pour les populations vulnérables ;
- Poursuite de l'extension du réseau électrique dans les zones déjà électrifiées ;
- Accélération du développement des énergies renouvelables dans le respect des engagements de la COP-21 ;
- Accroissement de la capacité de production et de la qualité de l'électricité produite, afin de consolider notre position d'hub sous-régional.

### Eau potable

- Poursuite du Programme Eau Pour Tous pour la réalisation de 200 systèmes complets d'hydraulique urbaine dans 200 sous-préfectures en Côte d'Ivoire ;
- Sécurisation des ressources mobilisables pour l'alimentation en eau potable ;
- Réhabilitation des infrastructures hydrauliques humaines ;
- Alimentation en eau potable des localités non-sous-préfectures de 4000 à 5000 habitants.

## 3.3 - CADRE DE VIE

### Hygiène et Assainissement

- Amélioration du cadre de vie des populations (assainissement, hygiène, etc.) ;
- Poursuite des efforts de gestion durable des déchets solides et liquides et des déchets dangereux, afin d'assurer aux populations un cadre de vie sain ;
- Poursuite de l'organisation de la collecte, du transport et du traitement des déchets solides ménagers et assimilés dans les villes ;
- Développement d'une véritable filière de transformation des déchets plastiques.

### Accès au logement

- Accélération des programmes de construction de logements sociaux en zone urbaine et rurale ;
- Mise en place d'un programme de sécurisation de réserves foncières et de viabilisation, en vue d'accélérer le développement de l'habitat ;
- Mise en place de solutions de financement pour les ménages, pour l'accès au logement ;
- Mise en place de nouvelles procédures et régulations pour assurer la régularisation foncière et l'application des règles urbanistiques ;
- Accélération des procédures de cadastrage et de sécurisation des titres fonciers.

## 3.4 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'environnement ;
- Renforcement des capacités humaines des structures en charge de la gestion de l'environnement ;
- Sensibilisation des populations en matière de protection de l'environnement ;
- Renforcement de la préservation de la biodiversité ;
- Renforcement des capacités d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique ;
- Renforcement des filières vertes et du développement durable ;
- Renforcement de la protection durable de l'environnement ;
- Réduction des risques de catastrophes ;
- Prévention et lutte contre les pollutions.

A man with glasses, wearing a dark suit jacket, a light-colored shirt, and a patterned tie, is holding a blue pen to his chin. He has a thoughtful expression. The background is a wooden wall with a warm, reddish-brown tint.

# PILIER 4 :

**LE DÉVELOPPEMENT  
D'UNE ADMINISTRATION  
PLUS ENGAGÉE ET  
PLUS PERFORMANTE**

# ➔ Une Côte d'Ivoire solidaire : Une administration plus performante et plus engagée

**Le quatrième pilier de la Côte d'Ivoire Solidaire est le développement d'une administration plus performante et plus engagée.**

En effet, notre administration doit devenir un puissant catalyseur au service du développement du secteur privé, des régions et des citoyens. Cela va s'accompagner d'un renforcement de notre gouvernance, soutenue par une culture plus soutenue de la responsabilité et de la performance.

## **NOS MESURES CLÉS :**

### **4.1 - MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE**

- Accélération de l'e-gouvernance pour améliorer l'efficacité et l'efficience dans l'organisation de l'administration publique ;
- Création de la maison des citoyens dans tous les bureaux de poste de la Côte d'Ivoire ;
- Amélioration de la transparence dans les concours d'accès à la fonction publique ;
- Amélioration du fonctionnement et des performances de notre administration par la rétention et valorisation des talents, l'appel aux compétences et la promotion de la méritocratie ;
- Poursuite de l'instauration des contrats de performances à tous les postes de la haute administration ;
- Généralisation des codes de transparence, de déontologie, d'éthique et de reddition des comptes, afin de lutter contre les pratiques de corruption.

## 4.2 - DÉCENTRALISATION ET ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

- Renforcement de la politique de décentralisation à travers notamment le transfert effectif des compétences et des ressources nécessaires à l'accomplissement des prérogatives des Collectivités Territoriales ;
- Création de l'Institut National de Renforcement de Capacités des Collectivités Territoriales (INRCCT), du Comité National des Finances Locales (CNFL) et de la réforme de la Fonction Publique Territoriale (FPT) ;
- Renforcement de la viabilité des collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de dispositions économiques et financières adaptées aux spécificités des collectivités territoriales, la promotion de la parafiscalité et les contributions des entreprises privées et autres taxes ou écotaxes pour le développement des pôles économiques compétitifs ;
- Mise sur pied d'un Kit de développement régional comprenant 1 hôpital de référence de 100 lits, 1 lycée d'excellence, +20 km de routes bitumées, des équipements sportifs, 1 centre de loisirs, 1 banque de développement Agricole, 1 guichet pour les PME, des transports en commun et des Logements sociaux.

## 4.3 - TRANSFORMATION DE LA GOUVERNANCE

- Poursuite de la déclaration des biens de tous les hauts responsables de l'administration ;
- Lutte contre les diverses formes quasi institutionnalisées d'absentéisme ;
- Renforcement de la lutte contre la corruption.

A photograph of three women in traditional Ivorian attire, including beaded necklaces and patterned dresses, smiling and holding hands. The image is overlaid with a red gradient.

# PILIER 5 :

## L'IVOIRIEN, AU COEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

# ➔ Une Côte d'Ivoire solidaire : L'Homme au cœur de la Côte d'Ivoire solidaire

**Le cinquième, et pilier central : c'est l'Homme.  
L'Ivoirien au cœur de la Côte d'Ivoire Solidaire.**

En effet, l'Homme est la finalité mais aussi le moyen pour atteindre notre ambition. Il s'agira de faire de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien, quelles que soient ses origines et ses conditions sociales, un acteur de développement épanoui, qui contribue, par son travail, à la création de richesse et au développement de notre beau pays. Cela suppose que l'Ivoirien soit en bonne santé, qu'il ait une bonne éducation et qu'il bénéficie d'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail. Chaque citoyen doit être imprégné des valeurs nationales et ses compétences doivent être valorisées dans la société. Aucun Ivoirien ne doit être oublié.

## **NOS MESURES CLÉS :**

### **5.1 - RENFORCEMENT ET VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN**

#### **Améliorer la qualité et efficacité du système éducatif**

- Évolution dans l'orientation des élèves et étudiants en faveur des métiers techniques et scientifiques ;
- Amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, à travers la mise en place de système d'accréditation de diplômés ;

- Lancement d'un programme de construction de lycées d'excellence et de centres de formation professionnelle dans chacune des régions ;
- Implication plus forte du secteur privé dans l'élaboration des programmes de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- Poursuite et accélération du programme de construction des universités et des résidences universitaires ;
- Promotion du métier d'enseignant par le renforcement de la formation et la valorisation ;
- Mise en œuvre d'un programme de rattrapage scolaire et un programme d'alphabétisation ;
- **École de la 2<sup>e</sup> chance** : permettre aux jeunes motivés sans diplômes ou avec diplômes et en quête de reconversion de poursuivre une formation qualifiante en vue d'intégrer le marché du travail ;
- Renforcement de l'enseignement supérieur, et booster la recherche scientifique pour favoriser l'innovation technologique et l'essor d'une élite nationale en « **matière grise** »
- Promotion de la recherche scientifique et le développement ;
- Promotion des valeurs éthiques à travers le renforcement de l'éducation civique dès l'école primaire ;
- Poursuite de la promotion de l'Ivoirien Nouveau ;
- Renforcement des institutions de formation d'excellence afin de les hisser au rang des meilleures écoles africaines ;
- Démarrage de l'apprentissage de l'anglais à partir du primaire.

## 5.2 - PRÉSERVATION DU CAPITAL HUMAIN

### Santé

- Poursuite et amélioration de l'offre et de la qualité des services de santé afin de permettre à chaque citoyen d'avoir accès aux prestations sanitaires à travers la construction, la réhabilitation et l'équipement ;
- Poursuite de la généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et la gratuité ciblée des soins notamment pour la mère et l'enfant ;

- Renforcement de la gouvernance du secteur de la santé pour garantir l'efficacité et l'efficience dans l'allocation et l'utilisation des ressources financières, afin d'inculquer la culture du « **rendre-compte** » ;
- Renforcement de la prévention et de la lutte contre les maladies, la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme, les maladies à potentiel épidémique (y compris Covid-19) et les maladies non transmissibles ;
- Lancement d'un programme de construction de centres de dialyse et de centres de traitement de cancer dans les grandes villes ;
- Réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile.



**RAPPEL DE**

**NOS ME  
CLES PA  
CIBLES**

# ESURES AR

## Une Côte d'Ivoire Solidaire : Le meilleur pour nos fonctionnaires et agents de l'État

- Émergence d'une véritable méritocratie au sein de l'administration publique ;
- Paiement des indemnités de retraite, dès la fin du mois suivant le départ à la retraite ;
- Possibilité de souscription à la retraite complémentaire ;
- Plus de transparence dans les concours d'entrée à l'ENA ;
- Construction de logements d'astreinte pour des secteurs spécifiques (santé, police, gendarmerie, douane, enseignants, etc.) ;
- Acquisition de matériel informatique à coût réduit ou fourniture gratuite de matériel informatique pour les enseignants ou les responsables informatiques.

# Une Côte d'Ivoire Solidaire : Le meilleur pour nos champions nationaux (PME ET GE)

## PME

- Allocation d'au moins 35% des marchés publics aux PME, contre 1/5 dans le code actuel ;
- Mise en place d'un fonds de soutien aux PME et Grandes Entreprises ;
- Formation à la participation aux marchés publics ;
- Simplification des procédures de passation des contrats et de signature des marchés ;
- Réduction des délais de paiement aux PME à 30 jours, contre 90 jours aujourd'hui ;
- Opérationnalisation de la bourse des sous-traitances

### **Loi sur le contenu local :**

- Priorité aux produits assemblés, fabriqués ou vendus localement lors des commandes publiques ;
- Publication transparente des fournitures et services concernés.

# Une Côte d'Ivoire Solidaire : Le meilleur pour nos champions nationaux (PME ET GE)

## GRANDES ENTREPRISES

- Création d'un organisme de promotion à l'exportation ;
- Accélération de la digitalisation des entreprises à travers le projet « Digital Entreprises » ;
- Mise en place d'un Fonds d'industrialisation ;
- Accélération du développement de champions nationaux dans les secteurs stratégiques de l'économie porteurs de croissance ;
- Accompagnement dans le financement et la recherche de partenaires stratégiques ;
- Facilitation de l'accès au crédit.

## Une Côte d'Ivoire Solidaire : le meilleur pour les artisans et entrepreneurs du secteur informel (TPE)

- Poursuite des activités du fonds d'appui au Secteur Informel ;
- Création d'un dispositif de refinancement des artisans et des entrepreneurs du secteur informel ;
- Création de sites dédiés aux artisans pour le recasement et dans le cadre des programmes d'aménagement urbain (Abidjan-N'Dotré, Bassam, principales capitales régionales de l'Intérieur) ;
- Création d'un organisme de promotion des produits des artisans et des TPE (gestion Etat/ chambre des artisans et des métiers) ;
- Simplification de la fiscalité (foncier, autres impôts) et instauration de modalité de paiement numérique.

## Une Côte d'Ivoire Solidaire : le meilleur pour les agriculteurs

- Organisation et gestion du foncier agricole ;
- Amélioration de l'accessibilité des petits paysans aux intrants et matériel végétal performant à hauts rendements ;
- Création de structures publiques ou de partenariat avec des entités privées de développement de semences subventionnées ;
- Développement d'unités agricoles modernes de taille rentables à céder à des privés nationaux ;
- Création de centres régionaux de développement de la mécanisation.

## Une Côte d'Ivoire Solidaire : le meilleur pour les femmes

- Poursuite et élargissement de la gratuité ciblée dans le système de santé ;
- Construction de structure sanitaire de référence (cancer du sein et de l'utérus) dans toutes les régions de Côte d'Ivoire à 2025 ;
- Prise en charge gratuite des médicaments innovants et des traitements du cancer du sein et du col de l'utérus, du cerveau et des ovaires ;
- Augmentation des fonds alloués au FAFCI ;
- Poursuite et renforcement du partenariat avec le secteur bancaire pour 15 milliards de FCFA en vue du renforcement des capacités financières des PME dirigées par les femmes dans les secteurs prioritaires ;
- Augmentation des bourses d'excellence pour les jeunes filles dans le domaine de la Science et dans les secteurs prioritaires ;
- Augmentation du nombre de maisons digitales dédiées aux femmes ;
- Construction de structures éducatives de base (CPPE, CAPE), pour couvrir l'ensemble du territoire national (dans chaque région en 2022 et dans tous les chefs- lieux de département en 2025).

# Une Côte d'Ivoire Solidaire : le meilleur pour les jeunes

## ÉLÈVES

- Maintien de l'école obligatoire jusqu'à 16 ans ;
- Accès et maintien des plus de 12 ans à un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité ;
- Développement de la culture entrepreneuriale auprès des élèves et étudiants pour l'auto-emploi des jeunes ;
- Développement de la culture du sport en milieu scolaire ;
- Sensibilisation au civisme, au respect des institutions et à la sécurité routière ;
- Apprentissage de l'informatique. Opération pilote dans 100 établissements en 2021 ;
- Récompense du mérite : Instauration de prix d'excellence départementaux, régionaux en plus des prix nationaux ;
- Augmentation du nombre de bourses octroyées aux élèves les plus méritants au collège et au lycée ;
- Protection juridique contre le travail des enfants.

## JEUNES DIPLOMÉS

- Accompagnement de l'Agence Emploi Jeunes ;
- Formation complémentaire et formation qualifiante de courte durée ;
- Financement de l'auto emploi (activités génératrices de revenus et micro-entreprises) ;
- Accompagnement accru à l'insertion (stages, incitations fiscales à l'embauche par les entreprises, etc.) ;

## JEUNES HORS DU SYSTÈME ÉDUCATIF

### **Ecole de la 2<sup>e</sup> chance :**

- Développement de centres et de programmes départementaux de mise à niveau (rattrapage scolaire et alphabétisation des adultes) financés par l'Etat ;
- Développement dans les 31 régions, de structures et capacités d'accueil en formation qualifiante, notamment dans les métiers porteurs de croissance (agriculture, pêche et élevage, textile, habillement, construction etc.) avec une forte implication du secteur privé ;
- Accessibilité des diplômés de la seconde chance aux dispositifs d'accompagnement et d'insertion des jeunes (formation qualifiante additionnelle, financement stages, auto- emploi et micro entreprises).

## Une Côte d'Ivoire Solidaire : le meilleur pour les familles vulnérables

- Électrification de toutes les localités ;
- Subvention de 30 000 branchements à l'eau courante par an pour les ménages à faibles revenus, soit 150.000 ménages sur 5 ans ;
- Poursuite du Programme Electricité Pour Tous (PEPT) qui favorisera l'accès à l'électricité à 200 000 ménages par an jusqu'en 2025, soit environ 1.000.000 de ménages sur 5 ans ;
- Poursuite et extension des filets sociaux productifs jusqu'en 2023 ;  
Aides scolaires pour les enfants vulnérables ;
- Restructuration des quartiers précaires (électrification avec branchements sociaux pour l'eau et l'électricité, salubrité, etc.).



Ivoiriennes, Ivoiriens... Mes Cher(e)s Compatriotes, vous qui aspirez au meilleur pour notre pays, pour vos enfants et pour vous-mêmes...Vous qui donnez le meilleur de vous-mêmes pour relever chaque jour les défis du quotidien,  
Nous renouvelons notre engagement à vous donner le Meilleur.  
Nous renouvelons notre ambition de construire avec vous, pour vous une Côte d'Ivoire plus solidaire, une Côte d'Ivoire Meilleure.



**Je suis Alassane Ouattara, je suis candidat parce que je veux le meilleur pour notre pays. Je suis candidat parce que je veux le meilleur pour chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien. Et je crois encore plus qu'ensemble, nous y arriverons.**







# ADO

PRÉSIDENT 20/20